

branchez-vous santé



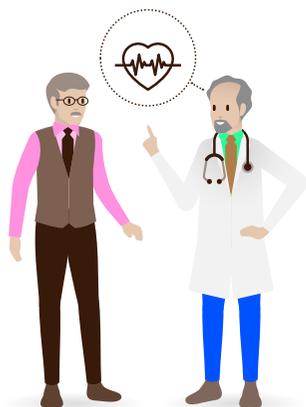
Les ateliers prévention du Pôle alimentaire

La santé cardiovasculaire

30% des salariés en France ont une tension élevée lors de l'autotest de la tension.

Prendre soin de la santé cardiovasculaire des salariés en entreprise

Sensibiliser les salariés de votre entreprise de l'agroalimentaire à la prise en charge des facteurs de risque cardiovasculaire par l'intervention de la Fondation de recherche sur l'Hypertension artérielle.



Déroulé des ateliers*

- **Une phase d'information**, avec la mise à disposition de supports de communication sur les maladies cardiovasculaires et les facteurs de risque les plus fréquents chez les salariés (hypertension artérielle, tabagisme, surpoids/obésité).
- **Un entretien individuel de prévention** des maladies cardiovasculaires (sur la base du volontariat) réalisé au sein de l'entreprise par un médecin expert bénévole de la FRHTA.

* Intervention intégralement prise en charge par le Comité d'Action Sociale du Pôle Alimentaire (CASPA), hors frais de déplacement.

Si vous êtes intéressés, contactez-nous par mail à l'adresse suivante, vous serez ensuite accompagnés pour la mise en place de l'atelier prévention au sein de votre entreprise.

polealimentaire@ag2rmondiale.fr



Votre entreprise peut soutenir les travaux de la FRHTA grâce à un don de mécénat donnant lieu à une réduction d'impôt selon conditions fixées par la loi 2003-709 pour les particuliers et les entreprises.